

<b>Zeitschrift:</b>	Curaviva : revue spécialisée
<b>Herausgeber:</b>	Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses
<b>Band:</b>	9 (2017)
<b>Heft:</b>	3: Mort annoncée de l'EMS : les modèles d'habitat pour personnes âgées se réinventent
 <b>Artikel:</b>	 Le modèle de Curaviva Suisse sous la loupe du Forum suisse des soins intégrés : "Le désir d'autonomie est exagéré"
<b>Autor:</b>	Seifert, Elisabeth
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-841493">https://doi.org/10.5169/seals-841493</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Le modèle de Curaviva Suisse sous la loupe du Forum suisse des soins intégrés**

## «Le désir d'autonomie est exagéré»

**Le modèle d'habitat et de soins 2030 va dans la bonne direction, confirme Regula Lüthi, du Forum suisse des soins intégrés. Mais les attentes des personnes âgées sont définies de façon trop unilatérale. De plus, les qualifications du personnel soignant et le financement ne sont pas clairs.**

Élisabeth Seifert

Outre les établissements médico-sociaux, les personnes âgées, même très âgées et dépendantes, disposent aujourd'hui d'un large choix de formes d'habitat. Dans ce contexte, Curaviva Suisse a développé un modèle d'habitat et de soins dans lequel la collaboration entre les offres de soins ambulatoires et stationnaires joue un rôle essentiel. Ce modèle répond ainsi au postulat des soins intégrés qui marquera de plus en plus l'organisation de l'ensemble du système de santé.

Le modèle de Curaviva Suisse s'inscrit-il bien dans cette tendance? Et plus généralement, dans quelle mesure le modèle d'habitat et de soins 2030 est-il praticable pour les soins aux personnes âgées de demain? À la demande de la revue spécialisée, Regula Lüthi prend position sur le sujet. Membre de la direction du Forum suisse des soins intégrés (Forum Managed Care – FMC), elle travaille également aux cliniques universitaires psychiatriques de Bâle en tant que directrice des soins, des services médico-thérapeutiques et du travail social. Elle connaît également bien les soins aux personnes âgées par

**«Les belles idées et réflexions doivent être concrétisées et nuancées.»**

sa longue expérience auprès des services de l'aide et des soins à domicile du canton de Thurgovie où elle a, notamment, dirigé de nombreux projets en lien avec les soins intégrés.

«L'idée des soins intégrés accorde la priorité aux besoins des patients, non à ceux des institutions», souligne Regula Lüthi. Dans le domaine des soins aux personnes âgées, il faut aussi des solutions «sur mesure» ancrées dans l'environnement de vie des personnes. Le modèle de Curaviva Suisse développe une vision d'avenir selon laquelle des personnes âgées dépendantes de 80 ans et plus peuvent continuer de mener une vie de façon autonome. Il va donc dans la bonne direction.

### À la hauteur d'une société complexe

Mais pour que ce modèle puisse être mis en pratique, «les belles idées et réflexions» doivent être concrétisées et nuancées. Telle est la conviction de Regula Lüthi. De façon générale, elle critique l'accent trop fort, à son avis, qui est mis sur le besoin d'autonomie.

Ce modèle d'habitat et de soins se concentre sur des personnes autonomes qui sont bien intégrées dans leur environnement social et qui jouissent d'une sécurité financière. «Mais notre société est extrêmement complexe et une vision pour le futur des soins aux personnes âgées doit en tenir compte». Regula Lüthi pense ici, notamment, aux personnes «fragiles», aux personnes d'autres cultures ou souffrant de lourds pro-

blèmes somatiques et psychiques, par exemple à la suite d'une consommation excessive d'alcool ou de drogues. Ces personnes vivent en partie dans des conditions précaires – et leur désir de vie autonome et librement déterminée s'exprimerait de façon très diverse. En outre, et plus généralement, l'autonomie n'a pas la même importance pour chaque individu.

La spécialiste qualifie tout particulièrement de «belle réflexion» la décentralisation et l'orientation des soins et de l'accompa-

Texte traduit de l'allemand



## Comment voulez-vous vivre au grand âge?

**Lucio Bizzini, 69 ans, Dr en psychologie, psychologue et psychothérapeute, ancien international de football avec 41 sélections en équipe nationale suisse entre 1975 et 1981.**

« Naturellement, nous avons chacun notre vécu personnel qui influence la façon dont nous nous projetons dans le grand âge. Et les solutions envisagées ne sont pas les mêmes si on est deux à vieillir ensemble ou si on se retrouve seul.

Dans ma vie professionnelle, j'ai eu la chance de côtoyer de nombreuses personnes de tous âges et de toutes provenances. J'ai beaucoup appris de ces rencontres, je me suis nourri de ces

échanges. Dans quinze ou vingt ans, je me verrais donc volontiers vivre dans un tel environnement, où les générations cohabitent, pour rester en lien avec la vie quotidienne et bénéficier de l'aide du voisinage. J'ai beaucoup d'espérance dans les jeunes actuels, cette «génération Z» qui devra réinventer les modèles économiques et sociaux et la façon de s'occuper des plus âgés. J'aurais alors envie de me laisser surprendre par le foisonnement de leurs idées et de participer, si je le peux encore, à ces échanges citoyens. »

gnement dans l'espace social des personnes âgées. Mais cette approche doit aller plus loin que la collaboration entre prestataires ambulatoires et stationnaires telle que préconisée par Curaviva Suisse. Il conviendrait en effet d'associer, par exemple, aux côtés des médecins et des soignants, des bénévoles, des proches, des voisins, l'église et d'autres intervenants.

Par ailleurs, les missions des différents groupes professionnels et non professionnels doivent être décrites plus précisément et leur collaboration clarifiée. Ainsi, en leur qualité de professionnels, les soignants pourraient assumer les visites aux personnes âgées dans l'environnement social et évaluer leurs besoins. Ensuite, l'accès à des soins individualisés et leur organisation repose sur l'ensemble du réseau, à commencer par les proches et les voisins, en passant par les collaborateurs des services d'aide et de soins à domicile, les infirmières indépendantes, les psychologues et les médecins spécialisés. «C'est précisément dans les soins intégrés qu'on a besoin de quelqu'un qui pilote tout le processus et organise les échanges», affirme Regula Lüthi. Les solutions à envisager pour les personnes nécessitant des soins seront différentes selon son degré d'intégration dans l'espace social. Pour les personnes âgées dépendantes qui vivent encore avec leur conjoint, par exemple, il

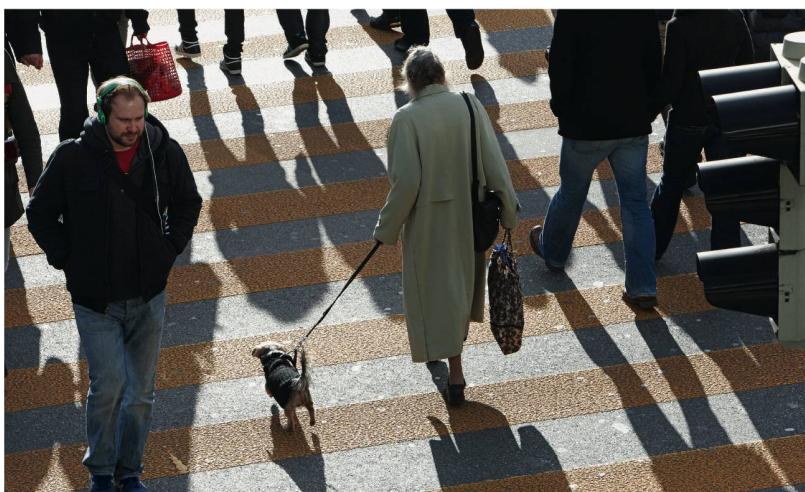
s'agira avant tout de régler la façon de décharger ce conjoint. Dans d'autres situations, il faudra peut-être recourir à une gestion de cas. Regula Lüthi estime essentiel que la commune, y compris les services sociaux, l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte, la police et les autres instances concernées, soit engagée dans la démarche de soins intégrés aux personnes âgées.

### Définir les qualifications et le financement

Du point de vue de Regula Lüthi, une planification globale des soins dans l'espace social exige une clarification des qualifications professionnelles de tous les groupes de métiers participant au processus. Pour les soignants qui endosseront une fonction de triage, par exemple, il faut nécessairement une formation plus spécialisée que pour ceux qui exécutent ensuite concrètement les prestations de soins. Il convient également d'identifier quel «skill and grade mix» interdisciplinaire pour quel lieu ou quel prestataire. Une définition des qualifications doit absolument faire partie intégrante d'un modèle d'avenir des soins aux personnes âgées.

Il en va de même pour le financement des soins et de l'accompagnement tels qu'ils sont conçus. «Un modèle d'habitat et de

soins d'avenir ne saurait être conçu indépendamment des réflexions sur son financement. De plus, de telles considérations doivent s'inscrire en parallèle avec le développement dudit modèle et non être renvoyé à plus tard dans le cadre des projets de suite», souligne Regula Lüthi. Et dans le discours sur la prise en charge future des personnes âgées, c'est précisément la question du financement qui prime. Regula Lüthi estime que les modalités de financement actuellement en vigueur torpilleront pour ainsi dire les mécanismes des soins intégrés. Sans ambages, elle affirme que la Suisse n'est nulle part pour l'instant en ce qui concerne les options de financement des modèles de soins intégrés et d'accompagnement individualisé, et elle en appelle à une étroite collaboration entre les prestataires de services, les caisses maladie et les cantons. ●



À l'avenir, les soins et l'accompagnement des personnes âgées doivent se faire au sein de l'espace social.

Photo: Martin Glauser